



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Mardi 7 mai 2024

## Passer ton BAFA en 2024 avec ARCHE Agglo

### ARCHE Agglo relance son dispositif d'aide au BAFA

Depuis 2019, ARCHE Agglo aide financièrement les habitants du territoire âgés de 16 ans et plus pour passer leur BAFA

ARCHE Agglo relance son dispositif d'aide au BAFA et aide financièrement les habitants du territoire âgés de 16 ans et +, qui souhaitent s'engager dans le secteur de l'animation en suivant une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs). L'Agglo intervient sur le financement de la formation générale proposée par la MJC Centre social du Pays de l'Herbasse.

Comment candidater ?

- S'inscrire à une session BAFA auprès de la MJC du pays de MJC Centre social du Pays de l'Herbasse,
- Demander l'aide BAFA à ARCHE Agglo, directement en ligne, sur notre site internet.

Sous quelles conditions ?

- Avoir au moins 16 ans et résider sur le territoire ARCHE Agglo,
- Signer une convention d'engagement réciproque avec ARCHE Agglo,
- Réaliser son stage pratique dans un ou plusieurs des 14 accueils de loisirs du territoire,
- Une fois titulaire du BAFA complet, travailler dans un ou plusieurs des 14 accueils de loisirs du territoire.



+ d'infos • 04 26 78 78 78  
www.archeagglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



### Informations pratiques :

Toutes les infos, inscriptions et liste des documents à fournir sont à retrouver sur notre site internet : <https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/les-ages-de-la-vie/enfance-jeunesse/bafa-projet-jeunes>

